

Bulletin n°3 du Collectif TGCR

Les Terres de nos villages



Au sommaire :

- Le bulletin du collectif
- Rencontre MCMCC
- Marche du collectif
- Lecture documentaire
- Les prochains rendez-vous

Bulletin du Collectif TGCR

Toujours dans l'esprit de vous tenir informés, ce bulletin est devenu indispensable pour toutes les personnes membres du collectif . Au programme de ce n°3, les comptes rendus des dernières rencontres, la confirmation du futur dépôt de permis de construire par AKUO, et un projet de rassemblement du collectif début juillet pour une visite in situ.

Suite à notre rencontre avec la société AKUO et P. Lhotte (agriculteur, exploitant) nous vous confirmons le dépôt prochain **du permis de construire**. Sans autre argument qu'une référence à un projet en Bourgogne qui n'est pas un exemple agrivoltaïque (cf lecture documentaire). Rien dans l'intérêt de nos villages qui puisse amener le collectif à revoir sa position.

Coordonnées des contacts du collectifs :

Email : lesterresdenosvillages51@gmail.com

Lectures documentaires :

Centrale solaire de Massangis , la position de la chambre de l'agriculture de l'Yonne

<https://www.lyonne.fr/.../photovoltaique-dans-l-yonne>

Massangis, huit ans après

Sur les 141 ha de la centrale de Massangis, une certaine appartient au même agriculteur : Laurent Ternynck, un céréalier. EDF lui reverse un loyer annuel de 2.000 € par ha. Beaucoup plus intéressant que le fermage.

« Existe-t-il un seuil d'électricité variable à ne pas dépasser » ?

<https://energeek.com/2017/03/14/enr-nucleaire-complementaires/>

Afin de répondre à cette question, on peut se référer aux travaux des équipes recherche et développement d'EDF, présentés par le Vice-Président Energy Management, Alain Burtin. Ce dernier affirme que « la gestion de l'intermittence des productions éolienne et photovoltaïque constitue un challenge pour l'ensemble du système électrique ». En effet, même si « les modèles de prévision météo couplés à des mesures de production en temps réel permettent de réduire les incertitudes », il précise aussi que « la contribution du nucléaire dans la base est nécessaire pour obtenir la réduction de CO² attendue ».

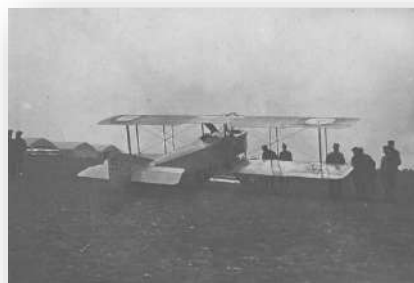
Mercredi 5 mai: Rencontre avec la MCMCC et M. PE Taittinger

Cette rencontre s'est tenue dans les locaux de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Cette mission veut mobiliser tous les acteurs, tous les habitants, tous les touristes autour d'un objectif de préservation et de bonne gestion des territoires.

La présentation de nos arguments est ponctuée de nombreuses questions. L'équipe MCMCC avait connaissance du projet car démarchée par la société AKUO. Certaines collaboratrices se sont rendues avant ce rendez vous sur les lieux du projet. On obtient une confirmation du **gigantisme** de ce projet. Après toute cette série de questions pour situer clairement notre position face à ce **projet privé** qui engendre de nombreux impacts sur nos territoires, les responsables de la mission nous confirment leur crainte d'une multiplication de ce genre de projet si aucune réflexion concernant un schéma de développement cohérent des ENR dans notre région n'est effectuée.

Cette mission souhaite par ailleurs compléter sa **charte** concernant les projets photovoltaïques dans la région. Elle nous demande de rester en contact pour suivre les évolutions et confirme la qualité de notre argumentaire.



714-0-34 TRESLON (Marne). -- Vue générale



Marche du 3 juillet 2021 :

Pour permettre aux membres du collectif de se rencontrer et d'évoquer ensemble les prochaines échéances suite au dépôt de permis de construire du projet AKUO, il est proposé **le 3 juillet 2021 une Marche sur les chemins communaux** bordant les terres sujettes à être recouvertes de panneaux photovoltaïques. Au cours de cette marche , le Comité de Pilotage sera en mesure de répondre à vos questions et de proposer les démarches envisagées dans la poursuite de notre action.

Le projet AKUO en quelques « maux » :

Le projet agricole c'est :

- l'élevage de **60 génisses** en pâtures pendant seulement 3 mois sous 20 ha de panneaux fixes à 1,50m
- Des fruits rouges en essai sur 1;5 ha sous

tunnels entre les panneaux.

- Lorsque l'on demande d'apporter un **avantage** qui permettrait à la collectivité locale d'accepter ce projet gigantesque? **Aucune réponse.**

88 000 panneaux photovoltaïques sur 80 ha pour quelle innovation agricole?

Prochains rendez-vous :

- Mercredi 25 mai : Mairie de Treslon

Contact à venir:

- La DREAL
Les directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- La Chambre de l'Agriculture

S'inscrire au collectif, c'est chercher une autre voie , c'est réfléchir à un schéma collectif de développement des ENR dans notre région, tout en préservant l'identité de nos territoires



Facebook : [Villagestgcr](https://www.facebook.com/Villagestgcr)